

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex**

Arrêté du Président

N° 2022-281

MC/HD

OBJET : Concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial, session 2022.

Composition du jury.

Le Président,

Vu le Code Général de la Fonction publique, Livre III, Titre II, et notamment les articles L325-17 à L325-20,
Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,
Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures sanitaires nées de l'épidémie de covid-19,
Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,
Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
Vu l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
Vu l'ordonnance n° 2021-139 du 10 février 2021, prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emploi des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2009-756 du 22 juin 2009 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux,
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 modifié pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020, relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
Vu le décret n° 2021-140 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
Vu le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2019 modifié, prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
Vu l'arrêté 2022-1 du 3 janvier 2022 modifié portant ouverture de la session 2022 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial,
Vu l'arrêté n° 2022-180 du 1^{er} juillet 2022, donnant respectivement délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,
Vu l'arrêté n° 2021-224 du 1^{er} décembre 2021 modifié portant liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégorie A, B et C de la fonction publique territoriale, par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile-de-France, pour l'année 2022,
Vu le procès-verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie « A »,
Vu la désignation par le CNFPT d'un représentant appelé à siéger en qualité de membre du jury pour la session 2022 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial,
Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,
Considérant qu'il convient de procéder à la constitution du jury de la session 2022 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial,

ARRETE

Article 1 : Le jury de la session 2022 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial se compose comme suit :

Accusé de réception en préfecture
093-28750060-20221010-2022-281-AR
Date de télétransmission : 13/10/2022
Date de réception préfecture : 13/10/2022

Collège des fonctionnaires territoriaux

Samir ABDELLATIF, administrateur territorial au département de la Seine-Saint-Denis
Florence BACO-AMBRASS, administratrice territoriale à Palaiseau
Arsène BOLOUVI, attaché territorial principal au département de Seine-Saint-Denis
Anne-Sophie DOURNES, présidente du jury, administratrice territoriale à Saint-Denis
Damaly CHUM, ingénieur territorial en chef à la communauté d'agglomération Plaine Commune
Véronique DUPONT, ingénieur territorial en chef du département du Val-de-Marne
Emmanuel GANDIA, attaché territorial principal à Livry-Gargan
Olivier GILTON, directeur territorial à la région Ile-de-France
Anthony GIUNTA, administrateur territorial à La Courneuve
Claire GUILHEM COLIER, attachée territoriale principale à Villiers-sur-Marne
Didier GUILLOU, attaché territorial hors classe à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Claire KAHN, directrice territoriale à Sevran
Marine KEISER, administratrice territoriale à la Ville de Paris
Robert LIMMOIS, administrateur territorial hors classe au CNFPT
Florentin MANJAKAVELO, attaché territorial hors classe à Rueil-Malmaison
Patricia MECHAIN, administratrice territoriale au CIG de la grande couronne
Rozen MERRIEN, directrice territoriale à Noisy-le-Sec
Caroline METAIS, administratrice territoriale à Bagneux
Jean-Laurent NGUYEN, administrateur territorial général au CIG de la grande couronne
Catherine ODIN, administratrice territoriale à la région Ile-de-France
Jean-Marc PACOR, représentant du personnel de catégorie « A » à la CAP
Tiphonie PAYRE, administratrice territoriale à Courbevoie
Françoise RIGAL, administratrice territoriale hors classe à la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne
Joseph SALAMON, ingénieur territorial en chef hors classe au département des Hauts-de-Seine
Audrey SAUNION, administratrice territoriale en détachement à la Ville de Paris
Ludovic SOKALEWICZ, ingénieur territorial principal au SIAAP

Collège des personnalités qualifiées

Catherine ALFARROBA, représentante du CNFPT
Lounis AMEDJKOUH, directeur des sports à Gennevilliers
Nadia ATTAFF, conseillère formation au CNFPT
Marie-Catherine BARIGAULT, directrice générale adjointe des services techniques à Bois-Colombes
Karima BENTOUT, directrice générale adjointe des services à Eaubonne
Christophe BEY, directeur général adjoint des services à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre
Thomas BOQUILLON, directeur général des services aux Lilas
Nadège DUBOURG, directrice des familles à Alfortville
Catherine DURAND, directrice territoriale, retraitée
Bruno GASTAL, administrateur territorial hors classe, retraité
Aurélia GIBEAUX, directrice générale des services à Chatou
Fabienne GROLLEAU, responsable du domaine ressources humaines au département du Val-de-Marne
Vincent KERBIQUET, directeur général adjoint des services à Nogent-sur-Marne
Christine LAROCHE, directrice de maison départementale des solidarités au département de Seine-et-Marne
Chrystel LECLERC, directrice générale des services du centre de gestion de Seine-et-Marne
Jean-François LEONTE, directeur général adjoint des services à Plaine Commune Habitat
Pascale MORIN, directrice des systèmes d'information à Villiers-sur-Marne
Olivier PANZANI, directeur de la santé à Vitry-sur-Seine
Céline ROUSSET, directrice générale des services du centre de gestion d'Eure-et-Loir
Marie-Thérèse ROUX, administratrice territoriale hors classe, retraitée
Jean-Baptiste ROYE, directeur général adjoint des services à Epinay-sur-Seine
Nicolas VIARD, chef du service coordination des politiques publiques et de l'appui territorial à la préfecture du Loiret
Hélène VICQ, directrice de l'urbanisme à Plaine Commune
Sylvie VIVIER, directrice du territoire d'action sociale Grand Versailles au département des Yvelines
Stéphane VOISIN, responsable du service action sociale et loisirs au département du Val-de-Marne
Carole ZIEM, directrice de la culture à Fontenay-sous-Bois

Collège des élus locaux

Eric BEAL, conseiller municipal de Rosny-sous-Bois
Imène BEN CHEIK, adjointe au maire d'Orly
Béatrice BELLARD, adjointe au maire de Boulogne-Billancourt
Christophe BERNIER, adjoint au maire de Gennevilliers
Francis CAMMAL, maire de Gien
Madeline DA SILVA, adjointe au maire des Lilas
Eric de VALROGER, adjoint au maire de Compiègne
Alzina DJANY, adjointe au maire de Linas
Joëlle DUPUY, adjointe au maire d'Ermont
Denis GABRIEL, adjoint au maire de Rueil-Malmaison
Nordine HABIBECHE, adjoint au maire de Louvres
Laurence HODE, conseillère municipale de Livry-Gargan
Françoise KERN, adjointe au maire de Pantin
Pierre LENTIER, conseiller municipal délégué de Villecresnes
Anthony MANGIN, suppléant de la présidente du jury, adjoint au maire de Drancy
Karine MARTIN, conseillère municipale déléguée de Marly-le-Roi

Accusé de réception en préfecture 093-28750060-20221010-2022-281-AR Date de télétransmission : 13/10/2022 Date de réception préfecture : 13/10/2022
--

Florence MARY, adjointe au maire de Soisy-sous-Montmorency
Bertrand MASSOT, mairie de Luisant
Jennifer MOHR, conseillère municipale de Monthyon
Prina MOKRI, conseillère municipale de Bussy-Saint-Georges
Hélène MOULINAT-KERGOAT, adjointe au maire de Livry-Gargan
Michel OUDINET, adjoint au maire de Villiers-sur-Marne
Francis SELLAM, adjoint au maire de Joinville-le-Pont
Anne THIBAUT, maire d'Arville, présidente du centre de gestion de Seine-et-Marne
Sébastien THIROUARD, maire de Val-au-Perche
Hervé TOUGUET, conseiller municipal de Villeparisis

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage sur le site du
CIG petite couronne

www.cig929394.fr

Le 13/10/2022

Jusqu'au 01/12/2023



Fait à Pantin, le 10 octobre 2022
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint chargé des
concours, de la santé et de l'action sociale

Benoît HAUDIER
Benoît HAUDIER

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20221010-2022-281-AR
Date de télétransmission : 13/10/2022
Date de réception préfecture : 13/10/2022

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20221010-2022-281-AR
Date de télétransmission : 13/10/2022
Date de réception préfecture : 13/10/2022